

## Assemblée générale de la SIFEM

27 mai 2021, Strasbourg (France), à 18 h 05 à 19 h  
11 membres sur place ; 25 membres sur Zoom

<b>Adoption PV 2019</b> Bernard Charlin	<ul style="list-style-type: none"><li>Le PV est accepté à l'unanimité.</li></ul>
<b>La SIFEM</b> Bernard Charlin	<ul style="list-style-type: none"><li>Bernard CHARLIN rappelle l'histoire de la SIFEM et de sa création (en 2003).</li><li>Le montant de la cotisation est actuellement de 80 euros (auparavant, tout congressiste devenait automatiquement membre de la société). Il existe un tarif réduit à 40 euros pour les séniors, les pays hors Europe et Amérique du Nord, et les étudiants. L'adhésion est couplée à un abonnement électronique à la revue (payé par la SIFEM).</li><li>Il y a actuellement 170 membres. Toutes les semaines, quatre à cinq nouveaux membres adhèrent. La dynamique est sans doute liée au congrès de Strasbourg et aux webinaires organisés par Nicolas PICARD.</li><li>Bernard MILLETTE souligne qu'il n'avait pas eu de rappel de cotisation. Bernard CHARLIN précise que le problème, de nature technique, a été réglé il y a quelques semaines.</li><li>Le prochain CFPSS aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2022, à Amiens. Une première réunion d'organisation a eu lieu le 26 mai 2021.</li><li>Le but est d'organiser chaque année un grand congrès francophone de pédagogie en sciences de la santé, à une date fixe (fin mai / début juin), avec une alternance SIFEM/Forum. L'alternance avec le FIFPSS n'est pas possible pour l'année 2022, car nos collègues du forum ne seront pas en mesure d'organiser le congrès en 2022.</li><li>La politique de la SIFEM est de donner le plus de services aux membres (revue, webinaires, comité d'éthique de la recherche, etc.).</li></ul>
<b>Rapport de la trésorière</b> Anne Demeester (voir annexe 1)	<ul style="list-style-type: none"><li>Anne BAROFFIO et Joël LADNER ont approuvé les comptes de 2019 et de 2020 en tant que commissaires aux comptes, le 27 mai 2021.</li><li>Le montant des recettes pour l'année 2020 s'élève à 40 185,94 euros, qui reposent principalement sur les bénéfices de la revue (cumulés sur les années 2017, 2018 et 2019).</li><li>Le tarif des adhésions est de 80 euros.</li><li>Le montant des dépenses s'élève pour l'année 2020 s'élève à 17 061,16 euros, dont la moitié liée aux abonnements à la revue pour les membres de la SIFEM.</li><li>La balance pour l'exercice passé est donc positive et s'échelonne à 23 124,78 euros (pour mémoire, les résultats d'exercice étaient négatifs en 2017, 2018 et 2019).</li></ul>
<b>Rapport du rédacteur en chef de la revue</b> Jean Jouquan	<ul style="list-style-type: none"><li>La revue a 22 ans. Elle a rattrapé l'intégralité de son retard, grâce à la publication de huit numéros l'an passé.</li><li>Le tome 22-2 sera publié dans les prochains jours.</li><li>Un numéro spécial lié au congrès a également été publié, en ligne, le 26 mai 2021.</li><li>Il existe une grande diversité, inédite, quant à la provenance des soumissions (notamment dans les spécialités et les disciplines). Jean JOUQUAN rappelle ainsi que le terme « pédagogie médicale » doit être entendu dans un sens large (« éducation des professionnels de santé »).</li><li>La revue est depuis 2020 reconnue par la HCERES pour la 70<sup>e</sup> section du Conseil national des Universités</li><li>Un dossier sera prochainement déposé afin que la revue puisse être indexée dans les bases de données internationales (Medline, Web of Science, Scopus). Jean JOUQUAN rappelle que l'une des conditions indispensables est l'obtention d'une approbation éthique pour tous les articles soumis.</li><li>Un appel exceptionnel à contribution COVID a été lancé l'an passé. Un premier numéro thématique a été publié en 2020. Un deuxième numéro thématique sera publié en novembre 2021. Beaucoup d'articles concernent des retours d'expérience.</li><li>La revue rapporte en moyenne 8 000 à 10 000 euros par an à la SIFEM.</li></ul>

<b>Elections au CA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil d'administration se compose de 12 personnes. Quatre mandats s'achèvent tous les ans.</li> <li>• L'appel aux votes a été lancé le 26 mai 2021 et les résultats seront prononcés le dimanche 30 mai 2021, à 23 heures. Il y a sept candidats.</li> </ul>
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anne DEMEESTER rappelle que le siège de la SIFEM va être transféré à Strasbourg.</li> <li>• A la question posée par un adhérent, Anne DEMEESTER rappelle que les adhésions institutionnelles ne sont pas possibles.</li> <li>• Bernard MILLETTE regrette le décalage horaire que doivent subir certains pays par rapport au congrès de Strasbourg. Anne DEMEESTER précise que l'idée de décaler le début et la fin du congrès avait été envisagée, mais qu'elle ne s'est pas concrétisée en raison des contraintes liées à la mobilisation des équipes sur place et du couvre-feu. Elle ajoute que les conférences plénières, les débats et les tables rondes seront disponibles en replay.</li> <li>• Marie-Claude AUDETAT souligne l'extrême qualité de la plateforme numérique utilisée pour le congrès.</li> <li>• Isabelle BURNIER regrette que les activités sociales du congrès aient été entravées en raison du distanciel. Elodie HERNANDEZ rappelle que le World apéro, qui a eu lieu la veille, avait été organisé dans cette perspective, et qu'il avait été très apprécié par les participants.</li> </ul>